



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 434 000 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

**Titre de l'emploi :**

Préposée ou préposé aux permis et à l'urbanisme - 3 postes

**Direction :**

Aménagement et urbanisme

**Service :**

Service à la clientèle

**Catégorie :**

Col blanc

**Domaine d'emploi :**

Bureau et technique

**Salaire :**

26,41\$ - 34,76\$

**Type d'engagement :**

Régulier Temps plein

**Horaire :**

Article 26.01 - 33,75 heures

**Lieu de travail :**

4300 Chemin de la Savane

**Concours numéro :**

DAU - 2021 - 19

**Durée de l'affichage :**

Du 2021-11-12 00:00 au 2021-11-25 23:59

**Mandat :**

Sous l'autorité du chef de division, la préposée ou le préposé au permis et à l'urbanisme informe et renseigne les citoyens sur les règlements municipaux relatifs à l'urbanisme et l'aménagement du territoire, reçoit les demandes de permis et de certificat, fait une vérification préliminaire des dossiers résidentiels, commerciaux et industriels et assure le cheminement de ceux-ci. Effectue l'analyse pour les demandes de rénovation résidentielle

**Exigences :**

- Diplôme d'études collégiales en techniques d'aménagement et d'urbanisme ou en technologie de l'architecture.
- D'une (1) à deux (2) années d'expérience pertinente à la fonction.
- Bonne connaissance des règlements, lois et ordonnances concernant la construction et le zonage.
- Bonne connaissance des techniques, méthodes et pratiques en usage dans le domaine de la construction.



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

**COVID-19 :**

Compte tenu du contexte exceptionnel que nous vivons en ce moment, des mesures ont été mises en place afin de prévenir la propagation de la COVID-19. Notamment au niveau des processus de sélection, tous les tests et les entrevues se feront par vidéoconférence.